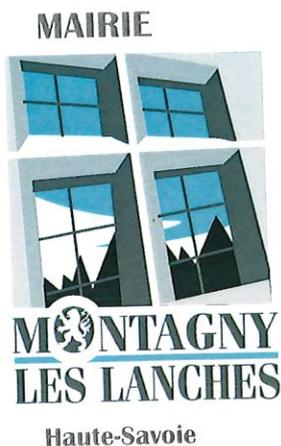


Le 13 décembre 2024



19 DEC. 2024

**Monsieur Antoine de MENTHON**  
**Président du SCOT du bassin annécien**

18 chemin des Cloches  
ANNECY-LE-VIEUX  
74940 ANNECY

Dossier suivi par Yann MARCHADOUR

**OBJET : Avis simple sur le projet de SCoT arrêté**

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier du 9 octobre dernier dont objet susvisé, je vous informe que la commune de Montagny-les-Lanches émet un avis favorable sur le projet de SCoT du bassin annécien arrêté par délibération du comité syndical du 2 octobre 2024.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Monique PIMONOW



Courrier à adresser à Madame le Maire

SECRETARIAT  
du LUNDI au VENDREDI  
8h30-12h30 / 13h30-17h30

MAIRIE - 1 place de la mairie - 74600 MONTAGNY-LES-LANCHES

Tél. 04.50.46.71.27

email : [mairie@montagny-les-lanches.fr](mailto:mairie@montagny-les-lanches.fr)

Site : [www.montagny-les-lanches.fr](http://www.montagny-les-lanches.fr)